06/06/2025

ACCESSIONS - RETROGRADATIONS FIN DE SAISON 2025/2026

Septembre 2025		
CHAMPIONNAT U16 R1 24 EQUIPES (2 x 12)	Via U15 R1 et R2	24
CHAMPIONNAT U16 R2 40 EQUIPES (4 x 10)	Via U15 R1/R2 et Districts	40

Fin de saison 2025-2026			
CHAMPIONNAT U16 R1 24 EQUIPES (2 x 12)	Accède en CN U17	1	2
CHAMPIONNAT U16 R1 24 EQUIPES (2 x 12)	Accèdent en U17 R1	19	19
CHAMPIONNAT U16 R1 24 EQUIPES (2 x 12)	Accèdent en U17 R2	4	3
CHAMPIONNAT U16 R2 40 EQUIPES (4 x 10)	Accèdent en U17 R1	5	5
CHAMPIONNAT U16 R2 40 EQUIPES (4 x 10)	Accèdent en U17 R2	20	21
CHAMPIONNAT U16 R2 40 EQUIPES (4 x 10)	Rétrogradent en U17 District	15	14

1/ Organisation générale

La Commission Régionale de Gestion des Compétitions Jeunes est chargée de la gestion de ces championnats.
Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F. et de la Ligue Nouvelle-Aquitaine sont applicables à ces championnats, sauf particularités précisées dans ce règlement.

Participent à ces championnats :

- U16 R1 : 24 équipes réparties en 2 poules de 12 équipes, avec matches aller/retour sur toute la saison
- U16 R2 : 40 équipes réparties en 4 poules de 10 équipes, avec matches aller/retour sur toute la saison

Les principes d'accession doivent être indiqués dans les règlements des compétitions départementales, en respectant les dispositions prévues dans les Règlements Généraux de la Ligue Nouvelle-Aquitaine ainsi que celles incluses dans le règlement de la compétition.

Une équipe ayant déclaré forfait général en championnat U16 R1 ou U16 R2 ne peut pas accéder pour la saison suivante, au championnat U17 R1 ou R2.

Peuvent participer à ces championnats :

- les joueurs de catégorie d'âge U16, U15 – amateur ou sous contrat (apprenti ou aspirant)
- les joueurs de catégorie d'âge U14 et U14 F qui devront remplir les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF

En cas de non-respect de ces obligations, le club fautif pourra avoir match perdu par pénalité dans les conditions fixées à l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

2/ Accessions - Rétrogradations

Le nombre d'accessions et de rétrogradations est indiqué au tableau des montées et descentes des U16 régionaux avec les précisions ci-après :

Accession de l'équipe U16 R1 en Championnat National U17

- Cas 1 montée pour la LFNA :

L'équipe qui accède à cette compétition est désignée dans les conditions reprises à l'article 7 du règlement des championnats nationaux de jeunes. Afin de déterminer l'équipe accédant au championnat national U17, la Ligue organise un match de barrage sur terrain neutre (désigné par la Commission) entre le premier de chaque poule de U16 R1 (sous réserve de ne pas être maintenu au niveau CN U17 en fin de saison 2025-2026) en faisant application des dispositions de l'article 14 des RG de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Accession des équipes U16 R1 au championnat régional U17 R1

Les équipes classées de la 1ère place, hors celle accédant au CN U17, à la 10ème place (incluse) de chacune des deux poules du championnat régional U16 R1, accèdent au championnat régional U17 R1.
En cas de vacance, il est fait appel à l'(les) équipe(s) classée meilleure 11ème du championnat régional U16 R1 afin d'obtenir des poules de 12 équipes, en faisant application des dispositions de l'article 14 des R.G. de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.
Les mêmes dispositions ne peuvent être appliquées avec les derniers de chaque poule qui accèderont de facto au niveau U17 R2.

- Cas 2 montées pour la LFNA :

Les deux équipes qui accèdent à cette compétition seront désignées dans les conditions reprises à l'article 7 du règlement des championnats nationaux de jeunes. Elles seront désignées comme classées à la 1ère place de chaque poule de U16 R1 (sous réserve de ne pas être maintenu au niveau CN U17 en fin de saison 2025-2026) en faisant application des dispositions de l'article 14 des RG de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Accession des équipes U16 R1 au championnat régional U17 R1

Les équipes classées de la 2ème place à la 10ème place (incluse) de chacune des deux poules du championnat régional U16 R1, ainsi que la meilleure équipe classée 11ème accèdent au championnat régional U17 R1.
En cas de vacance, il est fait appel à l'autre équipe classée meilleure 11ème du championnat régional U16 R1 afin d'obtenir des poules de 12 équipes, en faisant application des dispositions de l'article 14 des R.G. de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.
Les mêmes dispositions ne peuvent être appliquées avec les derniers de chaque poule qui accèderont de facto au niveau U17 R2.

Accession des équipes U16 R1 au championnat régional U17 R2

Les équipes classées de la 11ème à la 12ème place des 2 poules seront basculées en championnat U17 R2, sauf cas de repêchage évoqué au précédent paragraphe., dans le cas d'une seule montée en CN U17.
Les équipes classées du plus mauvais 11ème à la 12ème place seront basculées en championnat U17 R2, dans le cas de deux montées en CN U17.

Accession des équipes U16 R2 au championnat régional U17 R1

Les équipes classées 1ère de chaque poule de U16 R2 ainsi que le meilleur 2ème des 4 poules, accèderont au championnat régional U17 R1. En cas de vacance, il est fait appel à la 2ème meilleure équipe classée seconde des 4 poules, puis la 3ème équipe classée seconde et ainsi de suite en faisant application des dispositions de l'article 14 des R.G. de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.
A défaut de pouvoir combler la vacance de cette manière, les mêmes dispositions peuvent être appliquées avec les suivants à l'exclusion du dernier de chaque poule, afin d'obtenir 24 équipes en championnat régional U17 R1.

Accession des équipes U16 R2 au championnat régional U17 R2

Les équipes classées de la 2ème place (hors le meilleur second des 4 poules) à la 6ème place incluses ainsi que le meilleur 7ème des 4 poules, accèderont au championnat régional U17 R2, dans le cas d'une seule montée en CN U17.
En cas de vacance, il est fait appel à la deuxième meilleure équipe classée 7ème du championnat régional U16 R2 puis la (les) mieux classée(s) en suivant afin d'obtenir 20 équipes, en faisant application des dispositions de l'article 14 des R.G. de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Les équipes classées de la 2ème place (hors le meilleur second des 4 poules) à la 6ème place incluses ainsi que les deux meilleurs 7èmes des 4 poules, accèderont au championnat régional U17 R2, dans le cas de deux montées en CN U17.
En cas de vacance, il est fait appel à la deuxième meilleure équipe classée 7ème du championnat régional U16 R2 puis la (les) mieux classée(s) en suivant afin d'obtenir 20 équipes, en faisant application des dispositions de l'article 14 des R.G. de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Les mêmes dispositions ne peuvent être appliquées avec les derniers de chaque poule qui rétrograderont de facto au niveau U17 District 1er Niveau.

Descente en District des équipes U16 R2

Toutes les autres équipes, sauf celles maintenues en application du paragraphe précédent, sont remises à disposition de leur District d'affectation.

3/ Calendriers et Heures des matches

- Horaire officiel : 15h00
- Lever de rideau : 13H00

4/ Ballon

Le ballon est de taille 5.

5/ Temps de jeu

90 minutes (2 fois 45 minutes).

6/ Dispositions diverses

a) Remplacement des joueurs

Les joueurs remplacés peuvent à nouveau entrer en jeu en application de l'article 24 A des R.G. de la L.F.N.A.

b) Exclusion temporaire

L'exclusion temporaire s'applique à ces championnats dans le cadre de l'article 37 des R.G. de la LF.N.A.

Nota : une seule équipe par club peut participer aux championnats régionaux U16 R1 et R2